



IRAQI
Academic Scientific Journals



العراقية
المجلات الأكاديمية العلمية



ISSN: 2663-9033 (Online) | ISSN: 2616-6224 (Print)

Journal of Language Studies

Contents available at: <http://jls.tu.edu.iq>

Manuels de FLE à démarche pédagogique, défis et paradoxe de l'ouverture

M. Khaldoon Atta Smyan*

Université de Tikrīt/ Faculté des Lettres / Département de Traduction E-mail:

khaldoonsamyan@yahoo.com

Mots- clés -manuel scolaire, -enseignement -apprentissage -FLE.	Résumé Les manuels scolaires représentent un outil d'enseignement en classe et un support facilitant la poursuite du travail à la maison. Dans cette recherche, nous essayons d'évoquer les raisons indispensables de l'usage des manuels scolaires en tant qu'outil didactique et pédagogique dans l'enseignement /apprentissage des langues. Tout manuel scolaire a pour vocation d'éveiller la curiosité des apprenants en exposant de manière claire le contenu d'enseignement. Ce dernier doit être illustré par des histogrammes, des schémas et des images. Généralement, un manuel scolaire commence par une introduction en définissant la notion qui sera traitée, les compétences attendues et les stratégies à mobiliser permettant de parvenir aux objectifs. Il présente une synthèse au terme de chaque unité, des activités qui tiennent compte des niveaux de compétences observés, un lexique (vocabulaire), un portfolio d'auto-évaluation, une table des matières, etc. Le manuel scolaire interprète le contact entre la culture de la langue apprise et la culture d'origine des apprenants. Dans cette recherche, nous présentons à nos lecteurs manifestant de l'intérêt à cet aspect l'importance du manuel scolaire dans l'apprentissage d'une langue étrangère.
Article Info Article history: Received: 1-8-2021 Accepted: 1-9-2021 Available online	

* **Corresponding Author:**, M. Khaldoon Atta Smyan. E-Mail: harith_abd2016@tu.edu.iq

Tel: +9647702079010 , **Affiliation:** Université de Tikrīt/ Faculté des Lettres / Département de Traduction -Iraq

الكتاب المدرسي الفرنسي ذات النهج التعليمي ، التحديات ومفارقة الانفتاح

م. خلدون عطا سميان

جامعة تكريت-كلية الآداب

<p>الخلاصة تمثل الكتب المدرسية الخاصة بتعليم اللغة الفرنسية كلغة اجنبية أداة تعليمية في الصف الدراسي وداعماً يسهل استمرار الدراسة في المنزل. في هذا البحث، نحاول تحديد الدوافع الأساسية لاستخدام الكتب المدرسية كأداة تعليمية وتربوية في تعليم وتعلم اللغة الفرنسية. أن الهدف في أي كتاب مدرسي من هذا النوع هو إثارة فضول المتعلمين من خلال عرض محتوى المادة بوضوح داخل الكتاب من خلال البيانات والصور. بشكل عام، يبدأ الكتاب المدرسي بمقدمة من خلال تحديد المفهوم المراد معالجته، والمهارات المطلوب تعليمها لغويًا والامكانيات التي يجب تعيّنّها من أجل تحقيق الأهداف. كما يقدم يأخذ ملخصًا في نهاية كل وحدة، كما يأخذ بعين الاعتبار الأنشطة والمهارات اللغوية المطلوب تعليمها، وجدول المفردات، والتقييم الذاتي، وجدول المحتويات.... إلخ. يعد الكتاب المدرسي الخاص بتعلم اللغة الأجنبية بمثابة حلقة وصل بين ثقافة اللغة الهدف والثقافة الاصلية للمتعلمين. وسوف نقدم في هذا البحث لقرائنا اهتمامًا بهذا الجانب وإبراز أهمية الكتاب المدرسي وأثره في تعلم اللغة الاجنبية.</p>	<p>الكلمات الدالة:-</p> <p>-الكتاب المدرسي -التدريس والتعلم، - اللغة الفرنسية كلغة اجنبية</p> <p>معلومات البحث تاريخ البحث:</p> <p>الاستلام: 1_8_2021 القبول: 1_9_2021 التوفر على النت</p>
---	---

Introduction

Le manuel scolaire est un vecteur essentiel d'instruction et de socialisation par excellence, il ne procure pas uniquement savoirs et plaisirs, mais également de normes et de valeurs. L'objectif de cet article serait d'aller au delà des enjeux pédagogiques du manuel scolaire, pour mettre en lumière les enjeux linguistiques, sociologiques et culturels que doit impérativement renfermer un manuel scolaire dans un pays continent et multilingue comme le nôtre.

L'objectif primordial de tout enseignant de langue est de chercher à distinguer les ressources qu'il présente à ses apprenants en leur proposant des supports et des activités adaptés à leurs besoins et leurs attentes. Différents critères sont à retenir quant à l'élaboration et à l'exploitation des manuels par les professeurs (Robert & Rogalski, 2002) : les méthodes à adopter, les besoins ainsi que les attentes des apprenants, les exigences de l'institution éducative, etc. Toutes ces composantes interviennent lorsque l'enseignant organise son cours à partir des manuels. Par conséquent, ces dimensions s'entrecroisent et interagissent positivement entre elles, nécessitant des professeurs à tenir compte de leurs expériences afin de répondre à la demande de l'institution et à celle des apprenants.

Tout enseignant donc, a des représentations et des expériences qui lui sont utiles et le conduisent à repenser, à organiser, à réorganiser et à exploiter les activités proposées dans cet ensemble de manuels. Pour l'enseignement/apprentissage du FLE, on note les propositions de manuels généralistes/universels offerts par des maisons de publication française, à savoir : (Clé international, Didier et Hachette, etc.). Dans l'élaboration de ces manuels, on tient compte des contenus, des concepts et des niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), dont son objectif principal serait sans doute ; *apprendre, enseigner, évaluer*. Ce dernier est devenu une référence pour les programmes d'enseignement du français langue étrangère. Sa version restructurée a pour objectif final ; l'apprentissage/enseignement des langues et l'évaluation qui représente le dernier stade d'un processus activement mené depuis 1991 et qui doit beaucoup à la collaboration de nombreux membres de la profession enseignante à travers l'Europe et au-delà surtout. Cette élaboration concerne aussi les programmes et les manuels scolaires d'enseignement/ apprentissage du français langue étrangère (FLE) et tient compte non seulement des théories de développement et d'apprentissage mais aussi des méthodes d'enseignement développées en didactique du FLE.

Notre questionnement axial est centré sur la problématique suivante et qu'on peut répartir en sous-questions énumérés ci-dessous et auxquelles nous tenterions d'y répondre :

- Faut-il enseigner avec ou sans manuel ?
- En quoi consiste le matériel pédagogique en français langue seconde?
- Quels rapports établir entre les manuels et les pratiques scolaires ?
- Comment les concepteurs des manuels scolaires jugent-ils leurs fonctions pédagogiques ?
- Quel sort et quel avenir réservé aux manuels scolaires qualifiés de classiques face au déluge des technologies et aux TIC ? Peuvent-ils y résister ? Ou, vont-ils les substituer et deviennent archivés ?

A ces interrogations succède la description des expériences concrètes d'organisation de l'enseignement sans manuel. Nous présenterons ensuite le double point de vue des didacticiens ainsi que les définitions, les rôles, et le statut des manuels scolaires face aux nouveaux moyens d'enseignement à l'instar des TIC.

1. Manuels scolaires, essais de définition

Etymologiquement parlant et sur le portail national du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), on découvre sur la page manuel, que la première mention du mot manuel dans un titre d'ouvrage daterait de 1270. Il s'agirait du Manuel des péchés ou (*Manuel des pechiez*) composé par Wilham de Waddington. « MANUEL : Etymologie de MANUEL », sur www.cnrtl.fr (consulté le 9 novembre 2020).

Le manuel scolaire (du latin *manus*, « la main »), considéré au XIX^e comme le livre résumant tous les autres est un ouvrage didactique ayant un format maniable et regroupant l'essentiel des connaissances relatives à un domaine donné. Ce document est destiné à être utilisé en classe comme support de cours avec l'aide directe ou indirecte d'un enseignant. Comme il doit tenir compte du caractère progressif de l'apprentissage (âge des élèves, capacité cognitive, niveau scolaire, matière enseignée, matière d'enseignement, etc.). (Paolo Bianchini., « Le Monde diplomatique », septembre 2013, p. 17.)

D'après Le petit Robert (1994), le manuel est « *un ouvrage didactique présentant, sous un format maniable, les notions essentielles d'une science, d'une technique, et spécialement les connaissances exigées par les programmes scolaires.* »

Le dictionnaire de pédagogie, Larousse-Bordas (1996) le définit en ces termes: « *Le manuel est un livre d'un type un peu particulier. Il est destiné à être toujours "en main" comme son nom l'indique et contient, sur une matière donnée, l'essentiel de ce qu'il faut savoir, présenté de façon aussi accessible que possible.* ».

Jean-Pierre Cuq (2004 : 161) définit le manuel scolaire :

Comme un ouvrage didactique servant de support sur lequel s'appuie l'enseignant dans le processus d'enseignement. En ajoutant que d'autres outils auxiliaires et accessoires audio ou vidéo (cassettes, CDs audio ou audiovisuels) peuvent accompagner le manuel scolaire, surtout dans l'enseignement des langues vivantes. En outre, l'ensemble des manuels scolaires (le livre de l'élève, le guide du professeur, le cahier d'exercices etc.) ainsi que tous les supports audio et vidéo, et tous les outils pédagogiques accompagnateurs du manuel dans le processus d'enseignement, sont regroupés sous le terme de "Méthode", lequel a été reconnu depuis la parution de la méthodologie audiovisuelle.

En ce qui concerne l'enseignement de FLE en milieu universitaire irakien, une référence pédagogique a été établie vers la fin du 20^e siècle, à savoir le programme national promulgué par le Ministre de l'Éducation. Cette référence a été construite à partir des caractéristiques des apprenants irakiens, et leur fonction de maintenir l'enseignement scolaire dans son ensemble à un niveau qualitatif que quantitatif élevé afin de correspondre aux besoins de l'État irakien. Cependant, cette référence pédagogique présente plusieurs défaillances, et ce par le fait que cette référence n'accorde nullement pas une importance spécifique, voire particulière à la formation des compétences communicatives des enseignants. Or, l'élaboration des activités pédagogiques et d'évaluation représente de façon patente, manifeste et apparente une passivité ou une unilatéralité. L'accent est mis expressément sur ; primo, les connaissances linguistiques ; secundo, les connaissances littéraires et tertio les connaissances culturelles. La preuve, l'élaboration des activités pédagogiques et

d'évaluation représente clairement une passivité foudroyante et une unilatéralité latente. Cela n'inclut que des sujets « passifs » ou « unilatéraux », et les candidats feront tous les sujets en écrit et n'auront pas d'occasion de faire face à un public, de répondre solennellement à ses questions ou de réagir verbalement à ses remarques.

2. Caractéristiques d'un manuel de FLE

Avec les changements sociolinguistiques intervenus en Irak, il était urgent que l'objectif primordial des apprenants serait sans doute et sans concession ; être capables de « communiquer et d'agir professionnellement aux contacts des étrangers » avec leur savoir-dire, savoir-être et savoir-faire langagier et multiculturel (Humeau, 2012). Il nous semble donc que la langue d'apprentissage en cours de français ne leur permet pas une utilisation pragmatique de cette dernière. C'est pour cette raison qu'a été créée une situation contradictoire entre la méthodologie pédagogique, les besoins sociaux et les usages linguistiques. Ceci a nécessité par la suite des réformes de méthodes sur l'enseignement-apprentissage des langues d'enseignement, et c'est ce que nous avons constaté qu'une réflexion sur l'évolution en Irak s'est engagée en ascendance remarquable. Le CECR à son tour pourrait apporter une contribution précieuse dans ce sens, étant donné que la perspective actionnelle apparue avec ce Cadre européen cible la réduction des distances variationnelles, à savoir les variations ; diatopiques, diastratiques et diachroniques entre la langue d'apprentissage et celle d'usage. De plus, « comme instrument de référence, le Cadre a été construit de façon souple, tourné vers la contextualisation » (Coste, 2007 : 44).

Le manuel peut-être utilisé de manière individuelle par l'apprenant comme il peut servir d'outil pour un travail collectif. Dans ce sens, les critères de choix des activités et des supports qui les accompagnent dépendent des besoins des apprenants et de leurs différences. Ces propositions permettent aux apprenants d'exposer, de discuter et de confronter leurs idées et leurs opinions sur un thème donné.

Le manuel scolaire nécessite donc une noria, voire un va-et-vient entre la salle de classe et de la maison. L'enseignant de langue peut proposer à ses apprenants des projets pédagogiques, et en s'appuyant sur les propositions du manuel approprié. Ce dernier serait l'instrument éducatif par excellence qui permet aux apprenants de faire de la recherche. Il permet également d'orienter l'apprentissage vers l'apprenant. Il vise surtout à rendre l'apprenant actif, autonome et responsable dans son apprentissage. Par conséquent, il permet à chaque apprenant de s'auto-construire et de construire ses savoirs et ses compétences innées et acquises. Les critères comme la compréhension, l'adaptation du niveau de langue, la présentation et la qualité graphique sont primordiaux dans toute élaboration de manuel : «*Les manuels se caractérisent par la diversité et la convergence de leurs formes et de leurs contenus, mais aussi de leurs usages, en fonction des temps, des lieux, des matières enseignées, des types et des âges des élèves, des objectifs des enseignants.etc.*» (Zanchi, 2009 : 2)

3. La nécessité de contextualiser le manuel en Irak

D'après Sagaz (2011), la méthodologie de l'enseignement de langues étrangères doit se faire sur deux plans dits interactifs : le premier concerne l'ensemble des propositions qui respectent les processus cognitifs ; le second, relève des propositions qui sont liées à l'origine culturelle des apprenants. Alors que la contextualisation du manuel à la situation irakienne doit mettre un accent fort central sur les caractéristiques invariantes des apprenants de langues étrangères, rattachées à la compétence cognitive,

et sous prétexte de « la problématique des langues-cultures lointaines » (Sagaz, 2011), la prise en considération des critères locaux et des rapports entre langue-culture maternelle et langue-culture à acquérir est également primordiale.

Dans cette optique de l'enseignement/apprentissage du FLE par les manuels scolaire en Irak dont le problème colossal se trouve au niveau des connaissances linguistiques à cause de la distance existant entre la langue arabe (maternelle chez nous) et la langue française (étrangère chez nous). En effet, les apprenants irakiens de FLE ne peuvent pas faire recours à leur langue maternelle pour « l'apprentissage de la grammaire, l'appréhension de la syntaxe, l'acquisition du vocabulaire, etc. » (Sagaz, 2010). D'autre part, sur le plan des connaissances culturelles, il ne suffit pas de proposer à l'apprenant un bain linguistique avec les textes authentiques, c'est-à-dire ; des textes écrits en français et appartenant aux auteurs français. Le penser interculturel doit être mis en exergue car il permet à l'apprenant de se sensibiliser aux différences socioculturelles, de maîtriser les stratégies communicatives des natifs et lui permet d'agir activement dans un échange multiculturel.

Un autre problème qui vient se greffer à cette multitude d'obstacles, à savoir celui de l'adaptation du FLE en Irak par les différentes moutures de manuels scolaires et qui concerne la perspective actionnelle retenue par le CECR. Sagaz signale (2010) quelques défaillances qui pourraient être le produit des modèles actionnels dans les pratiques pédagogiques : la construction des connaissances linguistiques pourrait subir un préjudice, parce que ces modèles mettent l'accent principal sur la communication ; l'enseignement serait exposé au risque de se voir accorder une importance amoindrie à « la correction phonético-phonologique et prosodique dans les débuts de l'apprentissage ». De ce fait, les pratiques d'enseignement ne pourraient guère s'adapter aux habitudes d'apprentissage des apprenants irakiens et bouleverseraient « la physionomie des classes ». Par conséquent, les effets indésirables de ces failles seront remarquablement claires et observées, ceci indique les difficultés rencontrées face à l'application de l'approche actionnelle par tâche au contexte irakien. Ainsi, l'adaptation du manuel de FLE en Irak ne doit pas tomber directement dans « un recours exclusif à une pédagogie de la tâche communicationnelle trop étroitement définie » (Coste, 2007 : 51). Or que la dynamique actionnelle ne doit pas elle aussi s'appliquer au profit de la dynamique de construction de la langue (Chini, 2010).

Par ailleurs, cette contextualisation du manuel de FLE serait plus que nécessaire pour son adaptation à la situation irakienne, qui nécessite par conséquent, un véritable travail de recherches locales, afin de constituer une méthodologie cohérente au contexte. Le manuel en question a pris une initiative de leader, voire pilote découlant de l'intégration appropriée du CECR en Irak.

4. Les obligations vs les fonctions d'un manuel

Dans chaque manuel scolaire, des contraintes efficientes, voire efficacement indispensables et que l'on doit impérativement respecter, à l'instar du ; programme, des cycles, des compétences de fin de cycle et des référents théoriques, didactiques et pédagogiques. En effet, les fonctions d'un manuel scolaire sont multiples selon leur relativités qu'elles entre entretiennent, soit avec l'élève ou, soit avec l'enseignant. Pour le premier protagoniste, à savoir l'élève, un manuel peut remplir des fonctions que l'on peut juger de traditionnelles.

Ces fonctions sont d'emblée liées à l'apprentissage : transmission de connaissances, développement de capacités et de compétences, consolidation et évaluation des acquis. Un manuel peut avoir également des fonctions supplémentaires et d'interface avec la vie quotidienne, courante et professionnelle de l'apprenant en question, car il doit l'aider à l'intégration de ses acquis et de ses pré-requis, de ses références, de son éducation sociale et culturelle. A cet effet, le manuel peut prendre diverses formes et replissant ces fonctions et de façon obligée, afin de pouvoir répondre aux exigences et aux résultats escomptés.

À travers les connaissances, mais aussi à travers les opinions sur l'organisation sociale et politique d'un pays, le manuel comporte des appels qui s'adressent à l'élève, lui suggèrent ce qu'il faut aimer et respecter et ce qu'il faut haïr et mépriser. Le manuel participe ainsi à la construction du système de valeurs de l'élève. Il lui transmet des modèles d'identification, lui trace des idéaux et l'oriente, contribuant ainsi au renforcement de son Surmoi (Ansart, 1984, Cité par Cromer et Hassani-Idrissi, 2011, 2).

En revanche, les fonctions relatives à l'enseignant sont des fonctions qui concernent la formation : informations scientifique et générales acquises, formation pédagogique, aide aux apprentissages et à la gestion des cours, aide à l'évaluation. Même si les prescripteurs de ces livres pédagogiques accordent la primauté à la fonction d'aide aux apprentissages et à celle de la gestion des cours, le manuel de l'enseignant serait relativement un document à nomenclature close. Par conséquent, poursuivre à la lettre les quatre fonctions permet de développer et d'enrichir des manuels de l'enseignant plus ouverts, voire plus efficaces.

5. Le manuel, entre usages possibles et reconnaissance à l'apprenant

Le manuel facilite le déroulement des cours et des séances à l'intérieur d'une même séquence didactique ; il peut être le fil conducteur des apprentissages comme il permet de synthétiser en récapitulant les connaissances et les savoirs acquis ou à acquérir. En outre, il propose des activités d'imprégnation, d'entraînement, de consolidation et rebrousse des pistes d'évaluation, d'auto-évaluation et de co-évaluation pour les apprenants. Par conséquent, Ces derniers peuvent l'utiliser en solo, en binôme ou en groupe de manière efficace, ceci leur procure autonomie de savoir et plaisir d'usage.

Le manuel accorde également une confiance supplémentaire et une reconnaissance remarquablement visible à l'apprenant, puisqu'il le considère comme sujet autonome, apte de créer son propre réseau de savoirs. Traditionnellement parlant, l'enseignement magistral est considéré comme figé des pratiques pédagogiques, là où l'échange et le dynamisme prime au détriment des cours rigides et stéréotypés dans les classes de FLE à l'université ou ailleurs, là où les apprenants sont souvent définis comme « réceptacles de savoirs constitués » (Hu, 2010). Toutefois, on constate que la reconnaissance du sujet-apprenant peut produire des effets exponentiels chez les apprenants irakiens. Cela se fait avec une participation active, ou une « gestion conjointe de l'apprentissage de langue » (Allwright, 1981). Par cela, les apprenants se sentent valorisés et trouvent un certain plaisir motivant qui stimule leur d'apprentissage.

Dans cette optique et à titre d'illustration du contenu stimulant les savoirs chez les apprenants irakiens, nous pouvons constater, en ce qui concerne la conjugaison des verbes du premier groupe, l'apprenant est invité à observer clairement d'abord les formes de conjugaison, par exemple du verbe « *parler* », puis extraire ou déduire les règles de terminaisons pour chaque personne, soit au singulier ou au pluriel, soit aux temps simples ou composés et pratiquer ces règles et sur le même modèle à d'autres verbes appartenant à la même catégorie. Ici on remarque visiblement une démarche active « observation-conceptualisation-systématisation-fixation » (Tagliante, 2006). Le respect de cet apprenant signifie effectivement le respect du processus cognitif d'apprentissage.

En ce qui concerne les aspects grammaticaux, au lieu d'amener l'apprenant à étudier un point de grammaire quelconque et « dans toute sa complexité et avec toutes ses exceptions » (Hu, 2010), les prescripteurs du manuel scolaire en Irak ont introduit de la grammaire prête aux besoins immédiats de la communication, et ce par le respect des capacités cognitives en vigueur et à la portée des apprenants. Cela se fait de façon aisée, voire simple et vulgarisée sans trop s'enliser dans une présentation exhaustive, qui risque de briser la confiance des apprenants. Ce manuel fournit en guise de cela, des outils lexico-sémantiques afin de favoriser la réalisation de tâches communicatives adéquates et donne souvent des défis pour stimuler les apprenants.

6. Notion(s) de texte(s) et utilité des manuels

Le manuel scolaire constitue en soi un support fondamental dans la pratique pédagogique. En effet, il est reconnu comme un facteur le plus efficace pour l'amélioration de la qualité de cette tâche, particulièrement dans les États où le système éducatif manque de moyens. Or, les recherches faites dernièrement ont démontré qu'une perfection des manuels scolaires par le choix des textes à étudier et fournis aux établissements scolaires avait une influence positive sur le rendement pédagogique des apprenants, car ces outils sont des moyens de réussite scolaire par excellence. Pour Gerard et Roegiers (1993, 35) ils sont « intentionnellement structurés pour s'inscrire dans un processus d'apprentissage en vue d'en améliorer l'efficacité. ». En fait, ils offrent aux apprenants un recueil de textes bien choisis par lesquels ils acquièrent des connaissances et peuvent découvrir, apprendre et comprendre de nouvelles choses. Comme ils offrent à l'enseignant, une aide à la gestion du temps et une maîtrise de ses cours avec une vraie banque d'exercices. Tout en permettant aux parents, l'accompagnement permanent et le suivi des apprentissages de leurs enfants.

Ainsi, les textes et les illustrations véhiculés dans les manuels constituent des références pour les apprenants qui les utilisent, et contribuent forcément à la construction de leurs représentations personnelles et sociales. Cet enseignement/apprentissage des langues étrangères en Irak par les textes pourrait être une source d'inspiration féconde pour l'enseignement-apprentissage du français dans les établissements. Ainsi la notion de texte est définie par le CECR comme « toute séquence discursive orale ou écrite que les usagers/apprenants reçoivent, produisent ou échangent », et étant donné qu'« il ne saurait y avoir communication langagière sans texte », ou que le choix de ces textes occupe une place essentielle lors dans l'élaboration d'un manuel (CECR, 2001 : 75).

Afin de bien choisir les textes pour un manuel de FLE qui intéressent et s'adressent aux apprenants irakiens, deux niveaux interactifs doivent être pris en compte : d'un côté, comme les textes dont les apprenants s'imprègnent les préparent à un usage réel de la langue, il serait préférable que les textes choisis et recueillis par ce manuel soient proches des textes authentiques ; de l'autre côté, les apprenants doivent suivre une certaine progression cognitive dans leur apprentissage de la langue française par ces types de textes, et leur langue et culture maternelles « n'ont pas ou peu de zones de transparence et de similitudes avec la langue et la culture étudiées » (Sagaz, 2010), et la prise en considération de ces facteurs demande des documents perfectionnés. Ainsi émerge la nécessité de trouver un consensus entre ces deux niveaux afin de pouvoir proposer des documents confectionnés d'inspiration authentique (Lu, 2006). Toutefois, si l'on analyse les textes proposés par quelques manuels de français en Irak, on remarque qu'ils sont majoritairement constitués de dialogues fabriqués, là où les aspects situationnels et culturels y sont souvent négligés.

Mingat & Suchaut fournissent ainsi une synthèse de plusieurs études. Il apparaît que « la disposition personnelle d'un manuel par 'élève a un impact plus fort d'une part dans le domaine de la langue (lecture-grammaire) que dans celui des mathématiques et d'autres part dans les premières années du cycle primaire que vers la fin du cycle. » (p. 133)

En conséquence, le manuel n'est pas destiné uniquement au professeur, mais aussi aux apprenants. L'enseignant peut utiliser d'autres supports pédagogiques dans sa classe. Il est souvent une source d'inspiration. Les contenus du manuel doivent tout d'abord être en adéquation avec les orientations et les exigences des programmes. Le manuel scolaire constitue une ressource authentique, il est un recueil d'activités de sensibilisation, de consolidation, d'intégration, de vérification et d'évaluation. Par sa richesse des thèmes qu'il aborde et du vocabulaire qu'il propose et par la diversité des textes qu'il présente, il est un outil indispensable à toute activité enseignante. Ce document représente un relais indispensable reliant l'apprenant à son enseignant. Il trouve son importance et sa rentabilité dans les différentes phases de la démarche pédagogique.

7. Manuel et objectifs de l'enseignement /apprentissage du FLE

La culture éducative du public enseigné doit être prise en compte en classe de FLE, car elle fait face à d'autres cultures d'enseignement /apprentissage des langues transmises par l'enseignant et par le manuel. Nous constatons également qu'une fois la question du choix du manuel est réglée, l'objectif de l'enseignant sera de facto, l'adaptation de ce manuel selon la culture éducative de son public, à savoir ses apprenants. Il apparaît donc que ce document scolaire même parascolaire, loin d'être un simple outil pédagogique, il est également un objet politico-social puissant et le véhicule « d'un système de valeurs, d'une idéologie, d'une culture ; [qu'il] participe au processus de socialisation -voire d'endoctrinement- des jeunes générations auxquelles il s'adresse » (Choppin, 1980, 1). C'est pourquoi il est pertinent d'y consacrer des recherches, et d'alimenter sans cesse le débat autour du manuel scolaire.

Le Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde (Cuq : 2004) nous rappelle que :

Les principes d'organisation du manuel peuvent reposer sur des objectifs de communication (fonctions, notions), des structures grammaticales, des thèmes, ou croiser plusieurs entrées. La progression peut être linéaire ou en spirale. Un manuel est habituellement divisé en leçons, unités, séquences mais certains proposent des modes d'organisation plus vastes : modules, dossiers ou parcours. Dans une unité d'enseignement, les rubriques principales reviennent de façon régulière.

Les chercheurs ont tant et beaucoup écrit sur les multiples conceptions et confection du manuel scolaire, sur son équilibre par rapport à ses diverses composantes, qu'elles soient sociales ou de valeurs qui transbahutent, sous prétexte qu'ils pourraient brimer la créativité des enseignants. Ceci dit ; les pédagogues doivent fournir des efforts supplémentaires afin d'éliminer les obstacles qui viennent affecter la professionnalisation des enseignants et la nécessité de penser toujours à un éventuel perfectionnement des manuels qu'on doit fournir aux élèves, y compris d'un point de vue strictement formel et sur leur agrément en fonction des programmes.

8. Avantages vs inconvénients du manuel

Dans les pays en voie de développement, cas du nôtre, la question fondamentale qui a fait l'objet de plusieurs recherches ; les manuels scolaires sont-ils efficaces ? Ont-ils plus d'avantages que d'inconvénients ? Bien sûr, les didacticiens se sont posé la question, mais une particularité de celle-ci est qu'il est difficile d'y répondre. Il est vrai que le manuel est perçu à priori comme étant un élément-clé pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement, et ce, en fournissant, si possible si l'on pourrait à chaque apprenant, un manuel susceptible de l'accompagner dans son parcours. En effet, l'utilisation de ce document scolaire en classe de français langue seconde est devenu un sujet qui fait couler beaucoup d'encre, or dans le contexte scolaire, on doit l'accepter comme un mal nécessaire ou un bien. Ce qui nous pousse à soupeser les avantages et les inconvénients suite à une petite enquête menée et à plusieurs entrevues à l'appui.

Exploiter le manuel permet à l'enseignant de:

- introduire des supports oraux et écrits, et des documents authentiques et semi-authentiques ;
- préparer les apprenants aux examens du Diplôme élémentaire de langue française (DEL F) et du diplôme approfondi de langue française (DAL F) ;
- tenir compte de nouvelles méthodes et méthodologies d'enseignement/apprentissage des langues ;
- exploiter le manuel permet à l'apprenant d'accéder à la connaissance notamment dans des cultures d'enseignement /apprentissage où l'écrit est essentiel.

Si l'on se base sur la psychologie de l'apprentissage, il conduit l'apprenant à construire des savoirs et à développer des compétences. Verdelhan (2002 : 37) constate que :

Le manuel est ainsi un vecteur important de la scolarisation, conçue ici comme l'intégration de l'enfant dans le monde scolaire, espace-temps régi par des règles particulières. Il transmet des informations sur les

connaissances jugées nécessaires par l'institution, et surtout, dans la manière de les présenter et de les organiser, il forme l'enfant aux méthodes et au langage scolaires.

Selon (Cordier, 2002: 25), il s'agit d'un support captivant et motivant à travers l'exposition plaisante des informations :

Hauts en couleurs et en illustrations, ils (les manuels) se montrent sous un jour de plus en plus attrayant et témoignant des progrès des techniques typographiques les plus raffinées. Or, il est désormais admis que le manuel scolaire, en s'enrichissant au plan de sa forme et de son apparence extérieure, est devenu, au plan de l'organisation de son contenu, un objet de plus en plus complexe.

Le manuel a une structure codifiée, il ajoute aussi : « *Le manuel de langue est constitué d'un assemblage d'éléments textuels très disparates en ce qui a trait à leur longueur, leur forme et leur rôle. Mais chacun d'entre eux y a sa place répondant aux besoins bien précis des règles de l'édition et d'une longue tradition du livre scolaire.* » (Ibid. : 25)

Le manuel est d'abord élaboré comme un ensemble pédagogique complet adressé à l'apprenant:

- un livre de l'apprenant avec des activités pédagogiques, des cartes géographiques, des tableaux de conjugaison, de vocabulaires, etc ;
- des enregistrements pour la classe sous la forme de cassettes audio ou de CD audio avec la transcription des documents oralisés ;
- un cahier d'exercices avec le corrigé ;
- des bilans d'auto-évaluation, un portfolio ;
- un guide pédagogique ;
- une cassette vidéo ou un DVD ;
- un site internet etc.

Ces normes forment le matériel de base pour un enseignement/apprentissage qui garantit la formation linguistique et culturelle essentielle à la communication en français langue étrangère. Les études ont montré que les enseignants qui utilisent le manuel scolaire obtiennent des résultats nettement avantageux, voire supérieurs à leurs homologues qui essaient d'organiser des activités de lecture en dehors de cet outil scolaire. De même, les apprenants qui lisent à l'aide du manuel obtiennent des résultats favorables en séances de lecture par rapport à ceux qui puisent d'autres outils parascolaires.

En revanche, les manuels scolaires sont quelque part délaissés, voire décriés dans les milieux pédagogiques et ne parviennent pas à trouver leur propre place à cause de la perte de statut tant qu'outil didactique qui correspond à une volonté de revalorisation par les acteurs du domaine, à savoir pédagogues et enseignants. Ces derniers estiment se passer de ces outils et qui se prennent pour des professionnels et « praticiens réflexifs » du processus d'enseignement-apprentissage. En effet, pour eux, un bon enseignant est celui qui est capable de se passer de ces outils scolaires en les considérant comme des obstacles qui emprisonnent leur créativité ainsi que celle des apprenants dans un dispositif préconçu et décontextualisé.

Cette attitude a poussé les enseignants à la reprographie ; une méthode par laquelle ils photocopient aux apprenants des supports textuels d'autres documents hors du manuel scolaire. Ceux-ci vont se trouver sous formes de feuilles dispersées dans des classeurs et en noir et blanc que l'enseignant distribue aux apprenants. Cela conduit à un photoco-pillage qui permet à l'enseignant de créer son propre espace pédagogique, mais au détriment de la structuration et de la cohérence de l'opération institutionnelle des apprentissages.

9. Un bon manuel de Français Langue Étrangère

Il est important de sélectionner le bon support d'apprentissage du français, quand on décide d'enseigner ou de donner des cours en français langue étrangère (FLE). Il faut trouver les supports convenables pour l'enseignement /apprentissage de cette langue. Quand on cherche une liste des différents ouvrages consacrés à l'apprentissage du FLE, nous pouvons consulter le répertoire des méthodes FLE présenté par le CIEP (Centre International d'Études Pédagogiques). Et avant de choisir un manuel, il est essentiel d'être au courant des supports et de le feuilleter. Pour cela, plusieurs critères devraient être pris en considération.

Au départ, on consulte les sites des éditeurs à l'Internet ou visiter un libraire spécialisé qui procède en permanence à fouiller en ligne les différents manuels de plusieurs éditeurs et plusieurs niveaux et méthodes. On choisira parmi plusieurs méthodes celles qui correspondent le mieux à un public en question.

- Il est essentiel d'indiquer qu'il n'existe pas de manuel qui dépasse tous les autres pour apprendre le FLE. Une bonne technique est en effet celle qui va permettre aux apprenants d'évoluer en langue française. De plus, un manuel de FLE doit répondre à quelques critères :
 - Il doit prendre en compte l'âge de l'apprenant : il y a des méthodes pour les enfants, pour les adolescents et pour les adultes ;
 - Il doit être adapté au niveau de l'apprenant : chaque manuel correspond à un niveau bien déterminé, par exemple (niveau A, Niveau B ou niveau C) ;
 - Il comprend des documents authentiques correspondant aux situations susceptibles d'être rencontrées par les apprenants ;
 - Il présente des illustrations permettant la compréhension ;
 - Il est accompagné du matériel pédagogique supplémentaire : comme livre de l'apprenant, cahier d'activités, support CD, DVD ou application mobile ;
 - Il contient des annexes pratiques concernant le vocabulaire ou la grammaire française et tableaux de conjugaison.

10. Différents types de manuels scolaires

Aujourd'hui, un paradoxe important intrigue enseignants et pédagogues, à savoir le type de manuel par lequel réussir son enseignement que ce soit dans le processus d'agrément ou plus pragmatiquement par les enseignants en termes d'efficacité.

Dans cette optique, moult classifications des manuels scolaires peuvent être privilégiés. Nous pouvons citer celle qui a été proposée par l'Échevin de l'Instruction

publique de la Ville de Liège, M. Jules Jasselette, lors du Colloque « Le manuel scolaire, un outil au service des apprentissages de base » organisé le 19 janvier 2005 à Frameries par le Ministère de la Communauté française. Celui-ci propose quatre modèles ou types de manuels qu'il prévoit adéquat et efficace aux :

- les manuels de référence, ou manuels-outils : atlas, dictionnaire, encyclopédie... ;
- les manuels synthétisant les connaissances et structurant les acquis, qui deviennent ainsi une référence ;
- les manuels intégrant la démarche pédagogique ;
- les manuels d'exercices.

D'emblée, cette classification proposée par Jules Jasselette paraît très pragmatique, mais qui peut être modélisée (GERARD, 2005), et ce, en positionnant les différents types de manuels selon deux axes en interaction, en référence aux concepts de la didactique. Dans ce sens, La figure ci-dessous montre la catégorisation des manuels scolaires selon lui :



Selon les axes posés dans ce schéma, on peut subdiviser les manuels en types comme suit :

- les manuels de référence qui présentent le savoir mais sans aucune part de didactisation ;
- les manuels de synthèse et de structuration des acquis qu'on peut nommer ceux des précis ou de fixation car ils présentent le savoir sous une forme transposée et qui permettent à l'apprenant d'en faire la synthèse de ses savoirs ;
- les manuels qui intègrent une démarche pédagogique par laquelle ils proposent un dispositif pédagogique qui subit la transposition d'un tel ou tel savoir ;
- in fine, les manuels d'exercices qui contiennent souvent la didactisation du savoir acquis et qui le présentent en série d'exercices.

Dans ce sens Jasselette affirmait : « le débat concerne davantage le troisième type de manuels », c'est-à-dire ceux qui adhèrent une approche pédagogique, parce que ce genre de manuels « cherchent à rencontrer les objectifs de la pédagogie d'aujourd'hui,

peuvent apparaître, à tort ou à raison, en opposition précisément à ces objectifs en prenant le risque de brimer la créativité, diminuant la capacité du déroulement de la leçon au vécu des élèves, en se privant de l'aspect fonctionnel de l'acte d'apprentissage » (p. 4).

11. Les manuels scolaires vers le défi de l'ouverture

Le manuel scolaire est un outil pédagogique qui aide les deux protagonistes du savoir dans leur opération d'enseignement-apprentissage du FLE, il n'a jamais enfermé ses utilisateurs. L'enseignant est à toujours l'entière liberté de l'utiliser à sa guise, même si cet outil devient de jour en jour sophistiqué et rénové. Dans cette optique Jean-Louis Jadoule titrait dans un dossier « Manuels scolaires » de la revue « Echech à l'échech » : « Tout dépend de l'usage qu'on en fait ». (Jadoule, p. 91) La liberté de l'exercice et de l'usage du manuel appartient aux enseignants, qui, même en se détachant de cet outil pédagogique, pourraient en bénéficier de ses avantages en terme d'efficacité.

Pour se faire, il est convenable d'élaborer des manuels ouverts, là où on peut aisément connecter et déconnecter l'une ou l'autre option et de multiples manières. Dans ces types de manuels, on nous propose une démarche qualifiée d'explicite, où les portes ouvertes (Gerard, 2003). En d'autres termes, ces manuels proposent plusieurs : situations de départ, itinéraires possibles, documents de références, types d'exercices et outils d'apprentissage ou d'évaluation, etc. l'enseignant doit choisir donc et parmi ces différentes options, celles qui lui paraîtront plus adéquates à sa démarche, à sa classe, à ses besoins et à ses objectifs afin qu'il puisse élaborer une piste appropriée à ses apprenants.

Aujourd'hui, ce défi serait donc principal et difficile à relever par les pédagogues et les confectionneurs des manuels scolaires à cause des problèmes économiques, car élaborer un manuel scolaire ouvert signifie élaborer un outil à géométrie variable dont certains ne seront pas effectivement utilisés. Le rôle de prouver que ce genre de manuels est d'autant plus créatif et encourage la créativité revient à ses auteurs, en l'occurrence, ceux qui propose une démarche pédagogique en étant des outils dynamiquement ouverts. Cela constituerait à la fin le plus qui s'impose aujourd'hui comme toujours à nos pédagogues et auteurs de ce genre de manuels scolaires.

11.1. Défi de l'intégration des TIC

D'emblée, la question qu'on doit se poser est ; quel avenir pour les manuels scolaires face à cette expansion technologiques des TIC ? Car on ne peut guère parler de ces outils sans aborder la relation intermittente qu'ils peuvent entretenir avec les TIC. En effet, l'utilisation et l'implantation de ces moyens dans nos pratiques pédagogiques actuelles est devenue impérative, du moins directe en classe par nos apprenants. Cet état s'est imposé suite à plusieurs raisons, parmi elles, on peut citer les innombrables avantages de la technologie, qui, prétendument, pourrait substituer aux enseignants et aux moyens didactiques dits classiques, notamment les manuels scolaires à version papier qu'on connaît aujourd'hui. Il est donc temps de penser en termes de congruence entre les manuels sous leur actuelle forme et les TIC, plutôt qu'en termes de concurrence, si bien que personne ne peut nier les multiples avantages offerts par ces moyens très modernes et sophistiqués par rapport à ceux des manuels. Cette différence peut se résumer dans les points qui suivent :

- la qualité et le nombre des informations contenues dans le manuel est limité par le choix des auteurs, et non pas des utilisateurs ;
- les manuels sont dépassés par l'actualité d'adaptation/production et la potentialité d' «adaptation-agrément-distribution-stockage » car les sciences sont en perpétuels changements et n'arrêtent plus d'apporter de nouveaux savoirs ;
- les TIC offrent des choix d'utilisations puissantes et incomparables à ceux des manuels scolaires classiques relativement figés ; qui dans ses plupart à démarches pédagogiques s'inscrivent dans une logique d'enseignement que d'apprentissage ;
- les TIC offrent des possibilités très importantes dans l'opération d'apprentissage « en réseau ». En effet, l'apprenant peut, grâce à ses moyens technologiques s'inscrire dans des modes mutuels et impersonnels de plus, c'est-à-dire ; au lieu d'être confronté à son seul manuel et aux mêmes apprenants de sa classe, il peut entrer en contact avec d'autres enseignants et d'autres apprenants.

Comme on vient de le constater, l'utilisation des TIC dans le domaine de l'enseignement/apprentissage offre une infinité d'avantages par rapport à celle des manuels scolaires dans leur version classique. Néanmoins, ces derniers ont encore leur charme d'usage, leur odeur qu'on adore sentir, à savoir la graphiline, comme ils auront un très bel avenir devant eux, et cela pour ses divers avantages précédemment cités.

11.2. Les manuels généralistes et le statut du français

Devant notre public cible tiré d'un milieu oriental très conservateur, le décodage culturel découlant de l'interaction entre culture francophone et celle de l'apprenant est sans aucun doute problématique notamment l'aspect iconique. Il est nécessaire de ne pas intégrer des tournures de rejet mais de soutenir un décodage au fur et à mesure d'avancer dans le processus d'apprentissage permettant l'ouverture sur la culture de l'autre.

Une dernière remarque qui est nécessaire, c'est que tous les manuels du français langue étrangère ne tiennent pas compte du statut ou de la place du français dans tel ou tel contexte. L'écart qui existe entre les représentations véhiculées par l'apprentissage de la langue française et celles qui existent dans la langue maternelle des apprenants. On peut dire qu'on ne peut pas remettre en cause l'importance de la culture dans l'apprentissage de la langue étrangère.

L'enseignant doit rendre le contenu du manuel explicite et compréhensible. Les supports pédagogiques exploités comme les documents iconographiques ou les images doivent accompagner les textes et illustrer le contenu culturel. La méthodologie employée par les auteurs de manuels est loin de se rapporter à la culture d'apprentissage des apprenants.

Par conséquent, l'enseignant de FLE est censé transmettre les connaissances plus qu'il ne facilite l'apprentissage d'un contenu qu'il organise à l'avance ou fixe dans un manuel scolaire (ou un CD-Rom) plutôt que construit par l'apprenant, malgré le manque de moyens qui permettent à ce dernier l'accès facile à ces ressources. Or, en Irak, le contexte se prête peu favorable pour l'enseignement de français, et ce, suite à plusieurs critères politico-socio-économiques et même historiques qu'a vécu et que vit

notre pays. Par ailleurs, les travaux de recherche portent actuellement sur les effets des technologies en ligne et qui tendent à mettre en exergue l'extrémité inverse de chaque continuum, perçue comme souhaitable. L'enseignant est considéré en fait comme un acteur principal dans l'opération de l'enseignement-apprentissage du FLE, car il doit avant tout faciliter la tâche à ses apprenants. En effet, ces derniers ont librement accès aux ressources en ligne surtout, même si le contexte paraît défavorable à cause du manque des moyens malgré leur expansion. Il convient donc d'offrir des outils performants et structurés, qui permettent à la fois de construire des bases solides à l'apprenant et à son enseignant, avec l'aide indispensable de ce dernier en tant que garant de la progression pédagogique. Ceci constituerait axiomatiquement par la suite un véritable défi qui se poserait aux pédagogues et à leurs homologues concepteurs ainsi qu'aux utilisateurs des manuels scolaires que des TIC et avec plus de savoir efficacement plausible en temps actuel et à venir.

Conclusion

En guise de conclusion et depuis l'augmentation de leur production, les manuels scolaires diffusent et proposent une aide aux professionnels de l'éducation. Les manuels présentent des visions méthodologiques variées et influencent la manière d'enseigner. Pour adapter une méthode d'enseignement/apprentissage du FLE dans les écoles, deux éléments sollicitent notre intérêt. D'une part, le but d'apprentissage du FLE ne nous paraît pas assez défini dans les écoles, singulièrement en termes d'usage de la langue. D'autre part, il faut réfléchir sur les rôles attribués aux enseignants et aux apprenants. La réalisation du travail au cœur du modèle actionnel induit une participation active des apprenants. Dans ce contexte, l'enseignant devient « médiateur » ou « animateur ».

Évidemment, pour une excellente diffusion du français, il est nécessaire de prendre en considération les spécificités interculturelles de notre public d'apprenants, leurs représentations des langues étrangères mais aussi leurs nécessités langagières en langue cible. Alors, il incombe à l'enseignant d'adapter le manuel sélectionné à son public cible. Toutes les activités se basent sur la centration de l'apprenant et sur ses exigences langagières. Or, faute de retrouver des manuels de FLE locaux et contextualisés dans les pays arabes, on se trouve contraint de fréquenter les maisons de publication française dont le contenu des manuels n'est pas conforme avec le public arabophone. Il est alors primordial de bien sélectionner son manuel et d'en établir les avantages pour mieux l'enrichir avec des activités adéquates, donnant donc un enseignement à la fois de qualité et ajusté à son public.

Mais, comment choisir un manuel modèle ? Il faut se poser des questions sur les besoins langagières des apprenants. Dans le domaine pédagogique, il est nécessaire pour l'enseignant en contexte hétéroglotte d'adapter le manuel tout en favorisant l'éclectisme méthodologique pour une excellente acquisition de la langue, car « *En classe de langue, la culture de l'autre se manifeste à travers cet outil classique qui est le manuel* ». ¹ (Zarat, 1993: 31).

Au du compte, il semblerait que les études faites et par lesquelles on a cherché souvent à mesurer l'efficacité des manuels scolaires ont démontré qu'il s'agit d'un outil indiscutablement efficace et par excellence, car par ces outils les pédagogues et les didacticiens tenteront d'accroître la qualité des apprentissages en FLE, surtout par les

apprenants qui les utilisent. Il est indéniable que l'absence des études démontre l'inefficacité de l'usage des manuels plaiderait plutôt en faveur de ceux-ci, quels que soient les années de scolarisation, le niveau des apprenants et la discipline enseignée. Cependant, ces manuels persistent à être perçus comme des entraves à la liberté pédagogique des enseignants et à la mise en œuvre des méthodes dites actives.

En 1928, Célestine Freinet écrivit : « Tout manuel, distribué en autant d'exemplaires que d'élèves, est un carcan et un outil totalitaire. Si un manuel est bon, qu'il entre dans la bibliothèque au même titre que les autres livres, il perdra sa position de monopole et sa nocivité de manuel ». (Freinet, p. 28) Franchement, nous y adhérons à l'idée de Freinet, avec la nuance qu'un manuel scolaire n'est qu'un carcan pour ceux qui s'y laissent emporter, voire enfermer. (Gerard, 2006).

En conséquence, nous pouvons dire que tous les manuels ne sont pas à mettre dans le même panier. En effet, et pour éviter d'enfermer les acteurs de l'enseignement-apprentissage dans une démarche à sens unique, voire unilatérale, les concepteurs des manuels auront intérêt à mieux envisager ceux-ci comme des outils qui seront réellement au service des apprentissages. Cela peut se réaliser par le fait de proposer de multiples pistes selon les divers moments de cet apprentissage ainsi que les besoins éducatifs.

Bibliographiques

- CHOPPIN, A., (1992) : « *Les Manuels scolaires, histoire et actualité* », Paris : Hachette Éducation ;
- CORDIER-GAUTHIER., (2002) : « Les éléments constitutifs du discours du manuel », Dans : *Études de linguistique appliquée*, pp. 25-36 ;
- COURTILLON, J., (2003) : « *Élaborer un cours de FLE* », Paris, Hachette Livre, p. 159 ;
- CUQ J-P., (2004)., « *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde* », Paris, CLE International.
- GERARD F-M., (2006) : « Un manuel scolaire n'est un carcan que pour celui qui s'y laisse enfermer », Carte blanche, *Le Soir*, 29 juin 2006, p. 18 ;
- HU, YU., (2010) : « Synopsis d'adaptation de manuel français en version chinoise », *Synergies Chine*, 5, pp. 39-46 ;
- PICCARDO, E. & YAÏCHE, F., (2005) : « Le manuel est mort, vive le manuel: plaider pour une nouvelle culture d'enseignement et d'apprentissage ». *Études de Linguistique Appliquée* n° 140, pp. 443-458 ;
- ROBERT A., ROGALSKI J., (2002) : « Le système complexe et cohérent des pratiques des enseignants de mathématiques: une double approche », *Revue canadienne de l'enseignement des sciences, des mathématiques et des technologies*, vol. 2, n° 4 pp. 505-528 ;
- ROGER, S., (1989) : « L'élaboration d'un manuel scolaire », guide méthodologique, pp. 13-14 ;
- VERDELHAN, M., (2002) : « Le manuel comme discours de scolarisation », *Revue de didactologie des langues-cultures et de lexiculurologie*, n° 125 ;
- ZARAT, G., (1993) : « Représentations de l'étranger et didactiques des langues », Didier coll, CREDIF, p. 31.

Sitographie

- GERARD F-M., (2005) : « Le défi de l’auteur de manuel scolaire d’aujourd’hui ». Communication à la rencontre-débat des auteurs de manuels scolaires « le défi du manuel scolaire : parole aux auteurs », Assucopie, Centre La Marlagne, 4 mai 2005, www.fmgerard.be/textes/paradoxesMS.html. Consulté le 2 décembre 2020 ;
- ZANCHI, C., (2009) : « L'adaptation du manuel de français langue étrangère généraliste en contexte arabophone pour étudiants débutants ». Disponible en ligne [L adaptation du manuel de français langue étrangère généraliste en contexte arabophone pour étudiants débutants Une nécessité pour une meilleure diffusion des cours de français pour débutants dans les universités arabes](#) . Consulté le 6 août 2020 .